

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Yann Fellay par le bureau d'architecture G Comina SA pour la construction d'une habitation sur la parcelle n° 11919, folio n° 106, zone R3, lieu-dit Derrière La Montoz à La Montoz, coord. 2584570/1100990

M. Ramon Laguarda Bielsa et Mme Maria Laguarda par le bureau d'architecture Cittolin Polli & Associés SA pour la modification de la toiture et des ouvertures en façade du projet autorisé n° 464.12 sur la parcelle n° 608, folio n° 131, zone T4, lieu-dit La Tinte à Verbier, coord. 2584230/1104755

La Maison de la Providence par les bureaux d'architecture Hugues Michaud et G Comina SA pour la transformation et l'agrandissement de l'EMS avec pose de panneaux solaires en toiture sur la parcelle n° 18585, folio n° 99, zone de constructions et d'installations publiques, à Montagnier, coord. 2583460/1102570

Mmes Palmyre et Rachel Filliez par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour l'agrandissement du chalet sur la parcelle n° 13686, folio n° 101 (98), zone V2, à Bruson, coord. 2582995/1101765

La Commune de Bagnes par les bureaux Alp' Architecture et Rodolphe Perreten Architecture pour la démolition partielle et la transformation d'un bâtiment en surfaces de bureaux sur les parcelles n° 12533 et 12891, folio no 96 (95), zone V1, au Châble, coord. 2582370/1103230 (Projet en dérogation à l'art. 97 du RCCZ)

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs,
nos salutations distinguées.